Sion 1939
Imprimerie Gessler

L'Irrigation du vignoble de la Contrée de Sierre

et

l'aménagement du vignoble valaisan

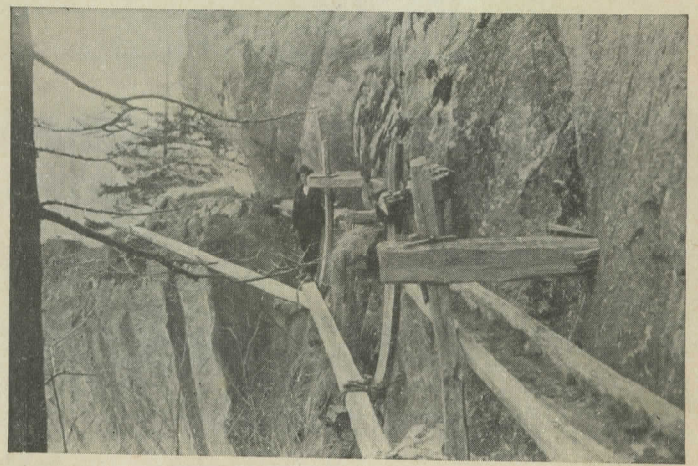

PA
1950

Bureau technique Théo Schnyder, Ing. rural et agronome

L'Irrigation du vignoble de la Contrée de Sierre

et

l'aménagement du vignoble valaisan

203 9070

Bibl. cant. VS Kantonsbibl.

1010247847

Bureau technique Théo Schnyder, Ing. rural et agronome

PA 1950

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE DU VALAIS
6051

Avant-propos

A Monsieur l'Ingénieur Théo Schnyder,
Président du Grand Conseil valaisan.

Monsieur le Président,

Ce travail vient à son heure. En effet, la question de l'irrigation et de l'aménagement du vignoble de notre région est urgente. Elle est actuellement à l'étude, mais elle se révèle comme un problème compliqué et ardu. Puissent les précieux renseignements et les judicieux conseils que contient votre opuscule, atteindre les milieux auxquels ils sont destinés et, par là, convaincre et encourager nos viticulteurs à continuer sans relâche les efforts ébauchés et à consentir les sacrifices que nécessitent des travaux de cette envergure! Il y va de l'avenir du vignoble et rien ne saurait être négligé, tant par les particuliers que par les pouvoirs publics, pour réaliser les œuvres que vous préconisez et qui sont de nature à assurer une rentabilité à cette branche importante de l'économie agricole de notre pays.

Le viticulteur de la contrée de Sierre vous saura gré de l'intérêt et de la sympathie que vous lui avez portée en publiant le fruit de vos études. Je crois pouvoir m'autoriser à vous assurer de toute sa reconnaissance. La mienne vous est pareillement acquise.

Sierre, le 26 juin 1939.

André Germanier, député.

I.

IRRIGATION DU VIGNOBLE DE LA CONTRÉE DE SIERRE

La contrée située entre la Dala et la Lienne se trouve être la région la plus sèche de notre canton. Elle est, en effet, dépourvue d'eau, facteur indispensable à une irrigation rationnelle.

Alors que la Commune de Lens eut le courage et l'audace de faire une captation depuis la Lienne, les eaux de la Dala s'écoulent paisiblement et librement au Rhône, sans profit aucun. Les eaux de la Raspille donnèrent lieu à nombre de discussions, particulièrement lors des années de sécheresse, en 1921.

C'est depuis quelque temps seulement que nous avons l'honneur et le plaisir de nous occuper de cette question, en parcourant monts et glaciers, en observant et jaugeant cours d'eau et sources. Un comité — nous chargeant d'une étude sommaire — s'est formé à Sierre en vue d'aboutir à une solution radicale.

Voici, brièvement, les fruits de nos études; nous les dédions à cette brave population travailleuse de la Contrée, population qui, par son profond attachement au sol nous donne une preuve éclatante de civisme et de patriotisme.

La région de Sierre, la « nobla contra », — plus particulièrement les communes de Sierre, Miège, Venthône, Veyras, Randogne et Montana, — comprend 440 Ha de vigne. C'est, en chiffre rond, le 12% du vignoble cantonal. Cette région se trouve dans la zone valaisanne de sécheresse. Exposée au sud, ensoleillée, d'un terrain riche, fertile, et pas trop aride, voilà la région idéale pour produire les meilleurs crus et les meilleurs fruits de notre Valais.

Ce beau tableau, cependant, a quelques ombres qui menacent lourdement l'existence de nos braves paysans et viticulteurs. En effet, *la région manque d'eau* depuis

la fin juillet. Les neiges entre les deux passages des Alpes Bernoises, la Gemmi et le Rawyl, reculent rapidement et il en est de même des glaciers qui ne sont que des épaves encore. La surface des précipitations est minime comparativement à celle de la surface à arroser. Construire des bassins d'accumulation se révèle par trop coûteux; le percement des montagnes pour amener l'eau est plus que problématique, même tout à fait incertain et, de plus, hasardeux. Sans eau, c'est-à-dire sans sans irrigation, le terrain devient désertique et stérile. Cette eau, nous la trouvons dans la Dala, où, d'après nos observations depuis 20 ans, l'eau coule à profusion, puisque nous avons jaugé en mars 1929 520 lit./sec., et à fin sept. 1932: 610 lit./sec., donc plus qu'il ne faut pour tout le vignoble en question et même pour le cas où les 60 Ha incultes en ce moment seraient cultivés. L'eau s'écoule librement et sans aucune utilité quelconque au Rhône. Il s'agit de la prendre, et, en construisant un bisse, d'assurer l'eau nécessaire à tout le versant, de Varone à Corin, sur une altitude de 800 m. Les sources et la fonte des neiges dans le bassin de la Raspille fourniront en abondance l'eau pour les prairies et pâturages, plus haut, au-dessus de 800 m.

Ce que nous proposons n'est, d'ailleurs, pas nouveau. Par des vestiges aux rochers de Varone, par des actes authentiques de 1660, puisés dans des archives de Varone, nous avons pu prouver l'existence d'un ancien bisse qui allait vers Salquenen. Allait-il plus loin vers la Noble Contrée, je n'ai pu l'établir, mais cela est à présumer. Il est cependant aisé de concevoir que si Salquenen posséda ce bisse, il utilisa certainement moins rigoureusement *le torrent de la Raspille dont un litige remonte vers 1444.* (1434)

La région de Sierre est très morcelée. C'est une plaie qui tuera vraisemblablement l'existence de nos viticulteurs. Pourra-t-on exécuter un remaniement parcellaire? Nous en doutons, car les difficultés à surmonter sont innombrables. Et pourtant, sans un règlement et redressement des parcelles, *les chemins* et *les routes* qui manquent et qui forment une tache noire au tableau ne pourront se construire, l'expropriation n'étant pas subventionnée. Celle-ci représente pour 4 routes de 3,60 m. de large et de 7,200 m. de long frs. 430,000.— en chiffre rond. C'est le 30% du coût de l'œuvre: c'est trop. Il faudra la prévoir lors de la reconstitution lorsque le terrain a une valeur inférieure à celle d'après la reconstruction.

Le vignoble de Sierre manque de bassins de sulfatage, ce qui aggrave la production et augmente les frais. Ce vignoble vient d'être atteint par le phylloxéra et la reconstruction s'impose. Reconstruction sans eau est chose difficile sinon irréalisable. Bref, pour sauver ce beau vignoble, il faut des moyens adéquats. Nous croyons les avoir trouvés et sommes sûrs de la réalisation, comme cela se fit à Chamoson sous l'impulsion d'un président et d'un conseil communal courageux et audacieux et avec une population viticole clairvoyante et entreprenante — ces qualités nous les retrouverons certainement parmi les vignerons de Sierre.

Le projet: il tenait à atteindre le but avec des moyens et des procédés à notre portée. L'eau sera prise à Rumeling, alt. 880 m., donc en-dessous de toute prise actuelle et future, amenée dans des tuyaux et répartie en quantité suffisante, c'est-à-dire 100 lit./sec. jusqu'à Corin. Des prises permettront de la prendre pour les communes et sections, séparément, se suivant de Varone à Corin.

L'irrigation se fera par aspersion et par des hommes attitrés ou sections d'environ 70 Ha. C'est le seul moyen d'atteindre toutes les parcelles malheureusement trop morcelées où une irrigation par ruissellement est exclue. Avec des arroseurs de 20-50 m. de rayon et un un débit de 6-15 lit./sec., l'on arrose facilement l'Ha en 4 heures. Si nous admettons 12 heures d'arrosage par jour et 2 appareils, le travail de 12 heures représentera 6 Ha. C'est dire que dans 12 jours, le tour d'arrosage se fera sur une surface de 70 Ha.

Normalement, on peut admettre pour la vigne une rotation de 21 jours comme abondante.

Un réseau de conduites en tuyaux de fonte de haute pression, fabriqués en Suisse, permettra d'atteindre tou-

tes les parties très disparates du vignoble et des vignes à créer. Ce réseau exproprié à 1 m. 50 formera, du reste, des chemins et servira comme base de reconstitution tout en permettant immédiatement une certaine dévestiture.

Environ tous les 100 m., on prévoit des bassins de sulfatage à 3 compartiments. Chaque propriétaire aura une clef pour prendre l'eau selon ses besoins. A cette distance, également, seront placées des *bornes d'hydrant*, fabrication suisse spéciale. Là-dessus se grefferont des conduites volantes qui permettront de placer les arroseurs de manière à atteindre des parchets éloignés. Quelques coupe-pressions sont prévus également, ainsi que des vannes d'arrêt et de vidange en nombre suffisant.

Voici la décomposition du coût:

I. « *Bisse de la Contra* »:

Tronçons	**Longueur** m.	**Quant. d'eau** lit./sec.	**Coût** Fr.
1) Dala-Raspille	6,000	1,000	240,000.—
2) Raspille-Sinièse	1,600	600	40,000.—
3) Sinièse-Funic. Montana	2,800	400	56,000.—
4) Funiculaire-Corin	3,100	200	55,000.—
Expropriation de l'eau à la Dala et du terrain de parcours			129,000.—
		Total: Frs.	520,000.—

soit par m. crt . . . Frs 38,50
par Ha . . . . . » 520.—
par m² . . . . . » —.05

II. *Irrigation par aspersion* y compris: l'expropriation à 1,50 m. pour les conduites; bassins et hydrants à tous les 100 m.; conduites volantes et arroseurs:

a)	Section	Miège-Sierre	Fr.	250,000.—
b)	»	Venthône	»	155,000.—
c)	»	Darnonaz	»	160,000.—
d)	»	Loc-Devin	»	120,000.—
e)	»	Corin-Noës	»	80,000.—
f)	»	Goubing-Géronde	»	185,000.—
			Fr.	950,000.—

Légende : Vert : routes
Rouge : irrigations

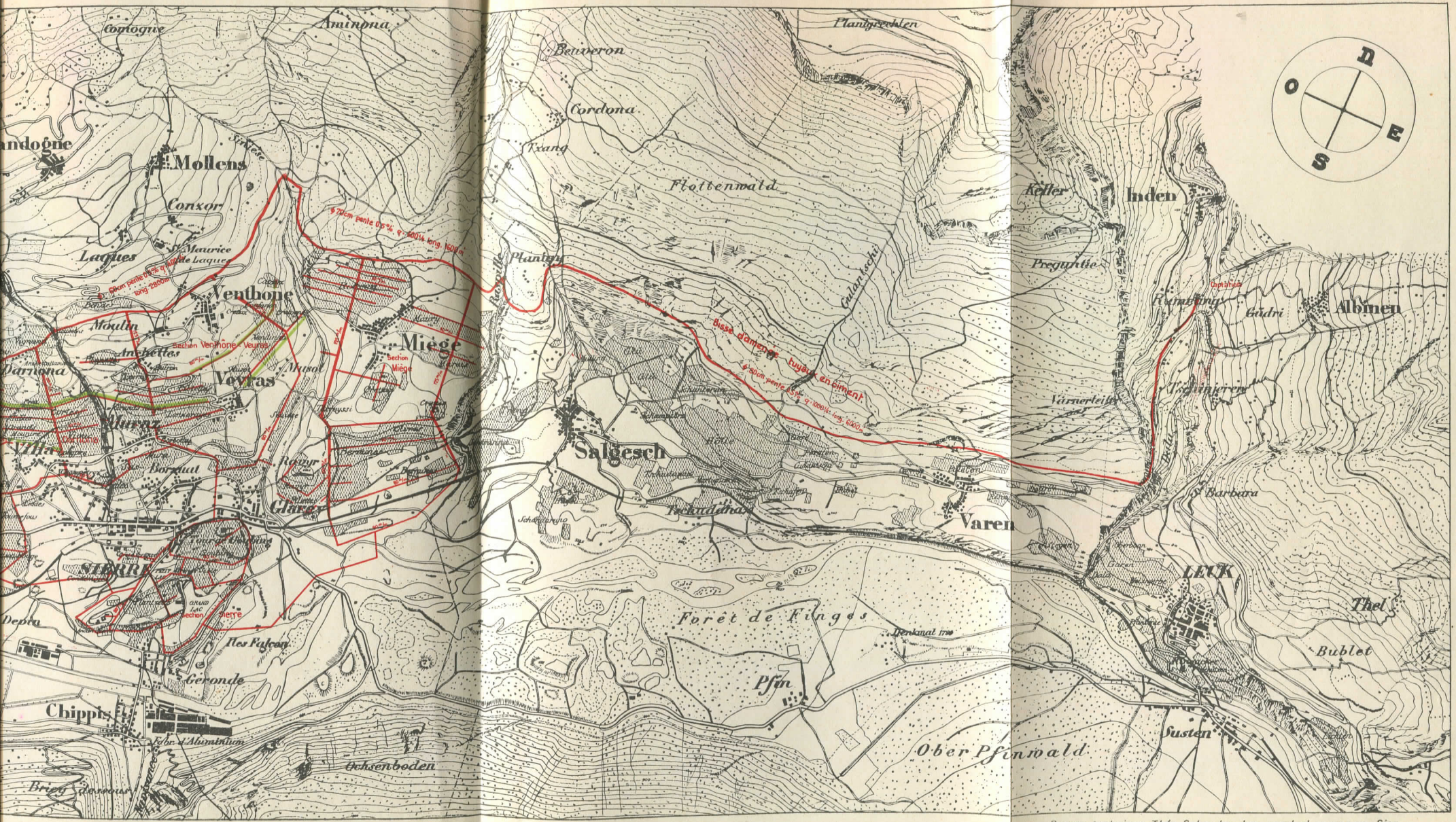
Conogne
Aminona
Mollens
Corsor
Lauges
Venthone
Moulin
Miège
Veyras
Muraz
Borzuat
Glarey
SIERRE
Depra
Les Falcon
Géronde
Chippis
Ecluse d'Aluminium
Ochsenboden
Briey
Beuveron
Cordona
Planigen
Flottenwald
Salgesch
Pfin
Forêt de Finges
Ober Pfinnwald
Varen
Keller
Inden
Albinen
Gädri
Barbara
LEUK
Thel
Bubtet
Susten
Bisse d'Ariendes
Bureau technique Théo Schnyder, Ing. rural et agronome, Sion

tes les partie
à créer. Ce r
te, des chem
tion tout en
vestiture.

Environ
sulfatage à 3
clef pour pr
tance, égalem
fabrication s
conduites vo
seurs de mar
ques coupe-p
vannes d'arré

Voici la

I. « *Bis*

Tronçons

1) Dala-Rasp
2) Raspille-S
3) Sinièse-Fu
4) Funiculair

Expropria
terrain

s

II. *Irrig*
à 1,50 m. p
les 100 m.;

a) Se
b)
c)
d)
e)
f)

Bisse de la Massa (ancien état)

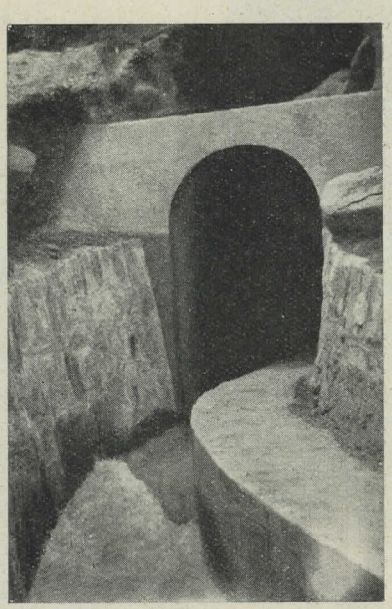

Bisse de la Massa (nouvel état)

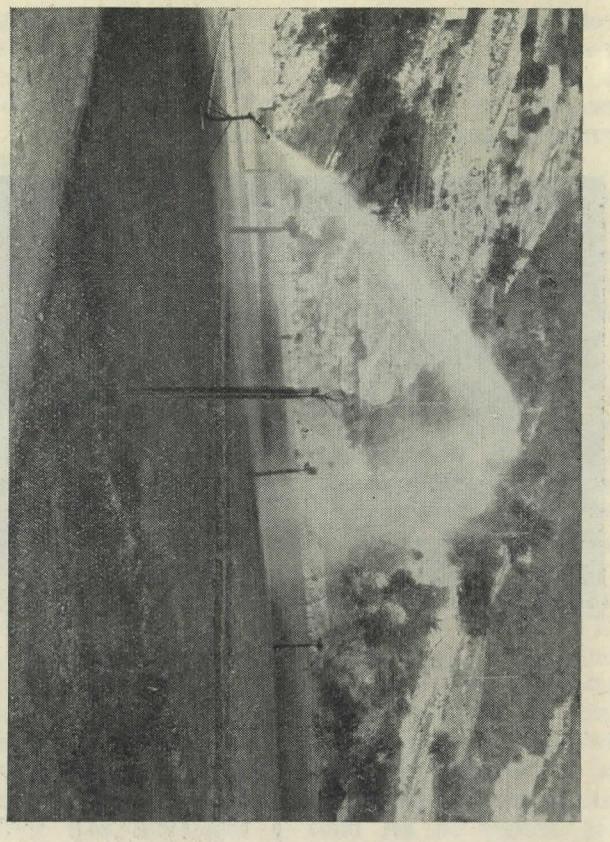

Irrigation par aspersion. Nouveau système d'irrigation adopté par le vignoble du Valais

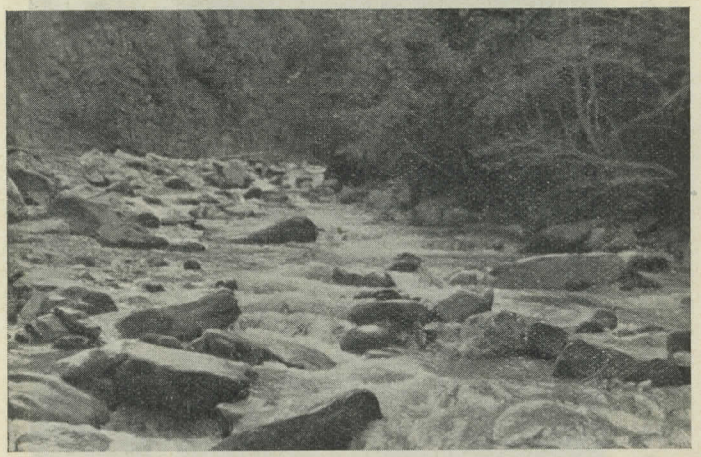

Le trop-plein de l'eau de la Dala au Pont de Rummlingg le 17 septembre 1933

Récapitulation:

I. Bisse de la Contra	Fr.	520,000.—
II. Sections	»	950,000.—
III. Routes agricoles	»	430,000.—
Total	Fr.	1,900,000.—

L'irrigation est ainsi conçue que des sections reliées entre elles se renforceront réciproquement. Le réseau sera relié à celui du *pompage de Devins et de Noës*. Par ce fait, les dépenses lourdes de l'exploitation du pompage tomberont. Tout en étant un projet d'ensemble, il pourra être exécuté par section.

Nous avons prévu quelques routes viticoles dans les secteurs des vignes les moins desservies. Mais comme l'expropriation y est pour 30% et qu'il est à craindre que ces dépenses ne soient pas subventionnées, nous croyons devoir être prudent avec l'extension du réseau routier. Il pourra se faire lors de la reconstitution.

Coût. — Le coût total de l'irrigation, y compris bassins de sulfatage et hydrants à tous les 100 m., ascende à Fr. 1,470,000.— et est largement calculé, se basant sur les prix de projets analogues que nous avons exécutés ou qui sont en voie d'exécution. Les quelques routes agricoles, bien nécessaires, d'une longueur de 7 km. coûtent fr. 430,000.— avec l'expropriation, ce qui équivaut au 40% du coût.

Si nous répartissons cette somme sur les 141 Ha de vigne, nous arrivons à une dépense de fr. 4,600.— l'Ha ou Fr. 0,41 le m²; c'est cher, évidemment, mais n'oublions pas qu'avec cette somme nous amenons l'eau pour pour toute la région, pour jardins et vergers et prairies également et que nous avons tenu compte d'une extension éventuelle du vignoble de 60 Ha des terrains incultes puisque théoriquement la capacité des conduites pourra servir très largement à **1000 Ha** de vignes, jardins ou prairies.

Ce travail colossal est-il rentable pour nos conditions? Certainement, si nous considérons que la vigne se vend Fr. 3.— le m². Les Fr. 0.41 représentent exactement le 13½% de la valeur vénale. Autrement dit, cette dépense devra se justifier une fois par l'augmentation

de la quantité et de la qualité de la récolte future et par la réduction du coût du travail. Chaque vigneron admettra que par une irrigation et la construction en américains, l'augmentation de la quantité est de 10-20%, soit en moyenne de 15%. En supposant, par exemple, le rendement dans la région de 1 lit/m² à Fr. 0.40 le lit., le gain sera de 0,06 Fr. le m². L'économie pour le sulfatage peut être, sans exagération aucune, portée à Fr. 0.02 le m², donc en 42:7 = 6 ans l'œuvre est payée par la plus-value, *sans déduction des subsides cantonaux et fédéraux.* De tels subsides *peuvent ascender au 60%*, d'autant plus que la région en question n'en a que fort peu profité jusqu'à ce jour.

Aurons-nous le courage, l'audace et la solidarité de nos ancêtres? Nous l'espérons, car ceux-ci construisirent des bisses beaucoup plus difficiles et délicats, empruntant différents districts, régions et communes. Nous ne voudrions qu'en rappeler quelques-uns: *Bisse de Saxon* long. 36 km., empruntant le territoire des communes de Riddes, Isérables et Nendaz. *Bisse de Levron*, de Vollège, prise sur Bagnes, long. 15 km. *Bisse d'Ayent*, long. 12 km., Ayent, Arbaz, Grimisuat. « *Augstbord* » 13 km. km., communes de St-Nicolas, Embd, Törbel et Zeneggen. « *Bergwasser* » 12 km. venant du glacier d'Aletsch, traversant les communes de Fieschertal, Fiesch, Lax, pour aller à Martisberg.

Le présent projet desservira le versant et la plaine à 800 m. d'altitude, comme nous l'avons dit, entre la Dala et la région de Chermignon. L'eau nécessaire s'écoule sans nul profit de la Dala au Rhône. Les bassins de réception de la vallée de Loèche — et s'il le faut la Gemmi, le glacier de Lämmern — sont si grands et couverts de puissants glaciers, que l'eau suffira toujours amplement et pour l'industrie de la Dala et pour les bisses existants et à créer, si on le veut bien.

Nous devons ajouter qu'il s'agit avec le présent exposé d'un avant-projet qui sera susceptible d'être modifié ou complété si l'œuvre devait s'exécuter.

II.

MOTION

concernant

L'AMÉNAGEMENT DU VIGNOBLE VALAISAN

par l'Ingénieur Théo Schnyder, député

Voici une motion que nous avons eu l'honneur de développer devant la Haute Assemblée du Grand Conseil valaisan et accepté par le Conseil d'Etat pour étude et rapport en séance du mois de février 1939:

Monsieur le Président, Messieurs les Députés,

Se basant sur l'article 64 du règlement du Grand Conseil du 21 mai 1929, votre serviteur et les soussignés, à savoir: MM. Décaillet, Bérard, Kuntschen, Wyer, G. de Kalbermatten, René Spahr, Haldi, H. Défayes, Meyer, Bourdin et Maxit, ont l'honneur de soumettre au haut Conseil d'Etat la motion suivante pour étude et rapport.

En vue d'assurer l'avenir de la viticulture valaisanne, le haut Conseil d'Etat est invité à prendre les dispositions légales, afin que lors de la reconstitution des vignes détruites par le phylloxéra, des chemins, des redressements et arrondissements de parcelles, des canaux d'irrigation et installations de sulfatage soient prévus. Ceci dans le but d'augmenter la production, de faciliter l'exploitation et de réduire ainsi le coût de la production.

Comme vous avez pu vous en rendre compte, cette motion ou observation n'a trait, en somme, qu'à l'un des points soulevés par votre serviteur dans sa motion développée à la session du mois de mai 1938. Cette dernière avait pour but la création d'occasions de travail par l'exécution de travaux productifs, autrement dit d'améliorations foncières, en révalorisant notre sol national et en combattant le chômage d'une façon efficace et durable. Nous n'y reviendrons donc pas en détail.

Vous démontrer l'importance du vignoble pour l'économie de notre canton nous semble superflu. De tous temps, cette importance fut grande et incontestable; elle l'est encore davantage aujourd'hui.

Qu'il nous soit permis de rappeler les nombreuses in-

terventions en faveur de la viticulture qui eurent lieu au sein de la haute assemblée.

La *viticulture* valaisanne est *importante* parce que la vigne emprunte essentiellement des terrains ne se prêtant guère à une autre culture, sauf au seigle d'hiver. Aussi, nous la voyons couvrir les pentes rocailleuses, les versants caillouteux, s'étendre sur des terrasses ensoleillées, atteignant 1,000 m. terrains où l'on cultivait le seigle au Moyen-Age.

Elle est importante, d'autre part, parce qu'elle fournit, comme aucune branche de l'activité agricole, la possibilité d'occuper une main-d'œuvre de toute nature.

Elle est importante également par son étendue. En effet, nous avons en Valais 3,258 Ha de vigne; le canton de Vaud en a 3,626: donc seulement 368 Ha de plus plus que le Valais. Notre canton est le seul où la surface viticole ne recule pas; partout ailleurs, en Suisse, elle est en décroissance.

La cause tient, évidemment, à notre climat qui, comme pour l'arboriculture, nous permet de produire des fruits de qualité inégalable.

Si, au point de vue de la surface, nous constatons une différence peu sensible avec nos voisins vaudois, par exemple, il n'en est pas de même en ce qui concerne la quantité de production du vin. Nous récoltons en Valais, en moyenne 17,000,000 litres de vin, ce qui fait 5,200 litres/Ha ou 0,52 litres/m². Dans le canton de Vaud, la récolte atteint 40,000,000 de litres. De là, nous pouvons conclure que le vigneron valaisan doit se contenter, momentanément, d'un gain de 50% *comparativement* à celui de son collègue des bords du Léman ou d'ailleurs.

En outre, la production nous coûte, en Valais, 40 à 50 centimes le litre. C'est plus qu'ailleurs. Les causes principales en sont:

1) **la non-reconstitution en plants américains;**
2) **le manque de dévestitures;**
3) **le manque de moyens d'irrigation;**
4) **le manque d'installations de bassins de sulfatage;**
5) **le morcellement stupide et ruineux de nos vignes.**

D'autre part, nous constatons qu'en Valais la taxe cadastrale des vignes est de fr. 36,400,000.—, ce qui équivaut à Fr. 1,10/m² chiffre rond. C'est plus que dans d'autres cantons.

Conclusions. — Nos vignerons doivent se contenter d'un *revenu de 70% inférieur* à celui d'autres régions de la Suisse. S'ils résistent encore, c'est grâce à leur attachement inébranlable au sol, à la vigne, et à leur amour de notre terre valaisanne, leur patrie. Ces qualités sont belles, sans aucun doute, nous aimerions les cultiver et les garder avec autant d'amour et de sacrifice qu'apporte le vigneron au soin de ses ceps. Oh! nous le savons bien, il sera très difficile d'obtenir un genre de vie matérielle aussi élevé que celui de nos confrères vivant sous d'autres cieux, plus brumeux peut-être, mais souvent plus faciles. Mais cela n'est pas une entrave pour que nous puissions chercher à améliorer le sort du vigneron courageux, notre sort *à tous* en somme.

Essayons d'analyser brièvement les moyens qui sont à notre portée afin d'y remédier.

Nous n'en voyons que deux, selon notre humble avis.

1) Il est avéré de s'étendre, dans notre pays, sur l'utilité d'un arrosage régulier. La nécessité de l'irrigation chez nous fut connue bien avant notre siècle. Les vestiges des bisses, témoins millénaires de l'audace des anciens habitants de la vallée du Rhône, en parlent longuement et parlent même un fier et classique langage. Et cependant, à l'heure actuelle, le gros de notre vignoble n'est pas irrigué. Or nous savons aujourd'hui, que par une irrigation rationnelle, la production augmente en moyenne de **20**%, sans nuire à la qualité, bien au contraire. Quiconque connaît la physiologie des plantes le sait. Nous ne craignons pas de proclamer que dans bien des régions la reconstitution — pourtant indispensable — ne pourra se faire sans irrigation. Nous savons et l'avons constaté maintes bois, que de nombreux vignerons sont obligés de porter l'eau d'irrigation sur leur dos, souvent à de grandes distances, pour arroser et sauver leurs jeunes plantations.

terventions en faveur de la viticulture qui eurent lieu au sein de la haute assemblée.

La *viticulture* valaisanne est *importante* parce que la vigne emprunte essentiellement des terrains ne se prêtant guère à une autre culture, sauf au seigle d'hiver. Aussi, nous la voyons couvrir les pentes rocailleuses, les versants caillouteux, s'étendre sur des terrasses ensoleillées, atteignant 1,000 m. terrains où l'on cultivait le seigle au Moyen-Age.

Elle est importante, d'autre part, parce qu'elle fournit, comme aucune branche de l'activité agricole, la possibilité d'occuper une main-d'œuvre de toute nature.

Elle est importante également par son étendue. En effet, nous avons en Valais 3,258 Ha de vigne; le canton de Vaud en a 3,626: donc seulement 368 Ha de plus plus que le Valais. Notre canton est le seul où la surface viticole ne recule pas; partout ailleurs, en Suisse, elle est en décroissance.

La cause tient, évidemment, à notre climat qui, comme pour l'arboriculture, nous permet de produire des fruits de qualité inégalable.

Si, au point de vue de la surface, nous constatons une différence peu sensible avec nos voisins vaudois, par exemple, il n'en est pas de même en ce qui concerne la quantité de production du vin. Nous récoltons en Valais, en moyenne 17,000,000 litres de vin, ce qui fait 5,200 litres/Ha ou 0,52 litres/m². Dans le canton de Vaud, la récolte atteint 40,000,000 de litres. De là, nous pouvons conclure que le vigneron valaisan doit se contenter, momentanément, d'un gain de 50% *comparativement* à celui de son collègue des bords du Léman ou d'ailleurs.

En outre, la production nous coûte, en Valais, 40 à 50 centimes le litre. C'est plus qu'ailleurs. Les causes principales en sont:

1) **la non-reconstitution en plants américains;**
2) **le manque de dévestitures;**
3) **le manque de moyens d'irrigation;**
4) **le manque d'installations de bassins de sulfatage;**
5) **le morcellement stupide et ruineux de nos vignes.**

D'autre part, nous constatons qu'en Valais la taxe cadastrale des vignes est de fr. 36,400,000.—, ce qui équivaut à Fr. 1,10/m² chiffre rond. C'est plus que dans d'autres cantons.

Conclusions. — Nos vignerons doivent se contenter d'un *revenu de 70% inférieur* à celui d'autres régions de la Suisse. S'ils résistent encore, c'est grâce à leur attachement inébranlable au sol, à la vigne, et à leur amour de notre terre valaisanne, leur patrie. Ces qualités sont belles, sans aucun doute, nous aimerions les cultiver et les garder avec autant d'amour et de sacrifice qu'apporte le vigneron au soin de ses ceps. Oh! nous le savons bien, il sera très difficile d'obtenir un genre de vie matérielle aussi élevé que celui de nos confrères vivant sous d'autres cieux, plus brumeux peut-être, mais souvent plus faciles. Mais cela n'est pas une entrave pour que nous puissions chercher à améliorer le sort du vigneron courageux, notre sort *à tous* en somme.

Essayons d'analyser brièvement les moyens qui sont à notre portée afin d'y remédier.

Nous n'en voyons que deux, selon notre humble avis.

1) Il est avéré de s'étendre, dans notre pays, sur l'utilité d'un arrosage régulier. La nécessité de l'irrigation chez nous fut connue bien avant notre siècle. Les vestiges des bisses, témoins millénaires de l'audace des anciens habitants de la vallée du Rhône, en parlent longuement et parlent même un fier et classique langage. Et cependant, à l'heure actuelle, le gros de notre vignoble n'est pas irrigué. Or nous savons aujourd'hui, que par une irrigation rationnelle, la production augmente en moyenne de **20**%, sans nuire à la qualité, bien au contraire. Quiconque connaît la physiologie des plantes le sait. Nous ne craignons pas de proclamer que dans bien des régions la reconstitution — pourtant indispensable — ne pourra se faire sans irrigation. Nous savons et l'avons constaté maintes bois, que de nombreux vignerons sont obligés de porter l'eau d'irrigation sur leur dos, souvent à de grandes distances, pour arroser et sauver leurs jeunes plantations.

Il est incontestable que seule l'irrigation par aspersion donne pleine satisfaction. Pour nous en convaincre, regardons les vignobles du Grand-Brûlé ou de la belle commune de Chamoson. L'irrigation, de cette manière, permet de détremper les parcelles et le sol uniformément, sans risquer de ravenir la terre et d'entraîner le bument dans le sous-sol. Elle se pratique par un seul homme pour 50 Ha environ, ce qui représente une économiede **70%** sur les journées d'arrosage.

Remarquons, en passant, que ce genre d'arrosage réduit la quantité d'eau de 40% comparativement à l'arrosage par ruissellement, sans que les installations — par m² — soient plus coûteuses. Il est superflu d'insister sur le coût de l'eau chez nous, car nous ne le savons que trop.

Il est bien entendu qu'avec l'irrigation des bassins de sulfatage seront prévus tous les 100 m. de distance, ce qui sera aussi une économie. Le réseau des conduites devra être prévu à l'endroit des chemins futurs, indispensables. Résultat: moins d'expropriations et de pertes de terrains.

2) Réduction du coût de la production.

Il **n'y** a que peu de chemins de dévestiture dans notre vignoble. Le fumier doit se transporter à dos d'homme, il en est de même des récoltes. Il en résulte que l'on est plus avare avec la fumure et la récolte en soufre. D'après des observations et des enquêtes faites, les frais sont augmentés de 10 à 15%.

Il en est de même pour les bassins de sulfatage. L'eau également est portée souvent bien loin. Cela coûte et, ce qui souvent est pis, les sulfatages ne se font pas comme ils devraient être faits. Conséquence: augmentation du coût, réduction de la récolte.

Supposons 8,000 litres de bouillie par Ha à porter 30 minutes; voilà une dépense pour transport de 1,2 cent./m², c'est-à-dire de **5% du coût par litre.**

En ce qui concerne le morcellement du terrain, depuis presque 20 ans nous affirmons publiquement et sans avoir été jamais réfuté:

a) **que le morcellement est la ruine de notre agriculture;**
b) **qu'avec un morcellement moins onéreux et le même travail, nous pouvons produire le double.**

Celui-ci est le plus accentué dans le vignoble. Des parcelles de 4 à 12 m², de 2 à 4 brantées de récolte, ne sont malheureusement pas rares. Nous avons 107,408 parcelles de vigne réparties sur 27,000 propriétaires, c'est-à-dire parcelles par Ha, ce qui est beaucoup trop. Nous avons donc environ 75% de Valaisans possédant des vignes et 95% possédant du terrain agricole. **Il y a peu de pays au monde qui peuvent en dire autant!**

Avec tout cela, le phylloxéra ravage nos vignes, les régions de Sierre et Salquenen en sont gravement atteintes.

N'oublions pas qu'il y a seulement, en Valais, 1,052 Ha, soit le 32,72% des vignes reconstituées.

Il faut rappeler ici que le Canton est pleinement responsable des extraits donnés par les registres fonciers. Dans l'état actuel, sans mensuration, c'est une opération inextricable. **Bref, le Canton encourt des risques financiers inestimables.**

Pis encore, avec l'insécurité, la situation du crédit foncier est gravement menacée.

En ce moment, on déconstitue et on reconstitue avec des subsides, sans s'inquiéter de prévoir des chemins et des moyens d'irrigation. Il nous semble qu'une vigne phylloxérée devrait être remaniée, les parcelles rendues plus régulières, le terrain — pour la **création** des chemins — **retenu et exproprié, la mensuration faite.** Sans cela, jamais nous arriverons à un aménagement du vignoble et jamais nous assurerons à un aménagement du vignoble et jamais nous assurerons l'avenir de la viticulture en Valais, car construire des chemins dans l'état actuel est, sinon impossible, du moins très onéreux.

C'est la raison pour laquelle nous proposons l'élaboration immédiate d'un plan d'aménagement, ou si vous préférez, **d'un plan d'extension en vue de favoriser la culture plus rationnelle et plus rémunératrice.**

C'est tard, mais n'hésitons plus maintenant que le phylloxéra apparaît un peu partout dans nos vignes.

Permettez-nous de vous souligner encore une fois l'importance de la lutte contre le chômage en envisageant la possibilité des défoncements. Ceux-ci coûtent jusqu'à Fr. 1,12 le m², dont Fr. 0,90 au moins vont à la main-d'œuvre.

Si nous arrivions à la réalisation du programme précité, le chômage — cher aux démagogues et craint par les ouvriers et salariés honnêtes — serait anéanti. Car la reconstitution du vignoble permettrait d'occuper tous les bras disponibles; mieux vaut dépenser l'argent pour des travaux utiles et indispensables que de le verser à des gens qui font timbrer leurs cartes ».